

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Économie et gestion d'entreprise 2</b>
<b>Section(s)</b>	- (3 ECTS) Bachelier : conseiller social MC

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
France GAUBE	50	<b>Quad 1</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Economie politique 2</b>	25h	<b>Julie LENAERTS</b>
<b>Fiscalité</b>	25h	France GAUBE

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Economie politique 2</b> : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires
<b>Fiscalité</b> : 15h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Economie politique 2</b> : Français
<b>Fiscalité</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

<b>Objectifs de développement durable</b>
 <p><b>Education de qualité</b> Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des</li> </ul>

compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



### **Travail décent et croissance économique**

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.



### **Consommation et production responsables**

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.



### **Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques**

Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

## **Acquis d'apprentissage spécifiques**

Elaborer une étude de marché. Développer une vision critique et réflexive sur les pratiques des consommateurs et des producteurs. Construire les graphiques de la théorie des producteurs et les expliquer. S'ouvrir à l'actualité économique, la rattacher aux notions vues et avoir un regard critique sur l'information. Prendre conscience des responsabilités individuelles et collectives qui peuvent influencer un système économique.

Expliquer les notions de revenus, établir une déclaration de base à l'impôt des personnes physiques, réaliser le calcul de l'impôt et essentiellement expliquer le calcul des montants présents sur l'avertissement-extrait de rôle.

## **Contenu de l'AA Economie politique 2**

Chapitre 1 : Le consommateur

- A. Introduction
- B. Etude de marché / BMC

Chapitre 2 : Le producteur

- A. Introduction
- B. L'entreprise (Définition, Classification, Organisation, Cycle de vie du produit)

## Contenu de l'AA Fiscalité

Introduction au droit fiscal :

- Nécessité de l'impôt;

- Classification des Impôts;

- Impôt des personnes physiques : la déclaration IPP, la situation personnelle du contribuable; les personnes à charge; les différents types de revenus; les dépenses donnant droit à des réduction d'impôts; le calcul de l'impôt;

## Méthodes d'enseignement

**Economie politique 2** : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche avec TIC

**Fiscalité** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC, étude de cas, utilisation de logiciels

## Supports

**Economie politique 2** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

**Fiscalité** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

## Ressources bibliographiques de l'AA Economie politique 2

Capul, J-Y et Garnier, O., Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Hatier, Paris, 2005. Jacquemin, A. et Tulkens, H., Fondements d'économie politique, De Boeck, Bruxelles, 2000. Stiglitz J. Principes d'économie moderne, De Boeck Université, Bruxelles, 2000. Trends, l'Echo, Alternatives Economiques.

L'Echo

## Ressources bibliographiques de l'AA Fiscalité

Maurice De Mey et Nathalie Nimmegeers, Guide Déclaration Impôt des personnes physiques, Edition Wolters Kluwer, 2022

Memento fiscal 2023, Service public fédéral des Finances

Guide Impôts 2024, Magazine Test-achats

Almanach du contribuable 2024, Larcier Intersentia

## Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Economie politique 2 : <b>50%</b> Fiscalité : <b>50%</b>
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Economie politique 2 : Français Fiscalité : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Economie politique 2 :</b>	
Examen oral 100% en présentiel	

Questions théoriques, définitions, questions basées sur des travaux à préparer en classe, questions de réflexion (avis personnel).  
Temps de préparation : 5 minutes (devant l'enseignant), durée de l'évaluation orale : 15 minutes

**Méthode d'évaluation de l'AA Fiscalité :**

Examen écrit 100%

Questions théoriques et pratiques basées sur les travaux/exercices réalisés en classe.

Année académique : **2024 - 2025**